

Comité Régional suivi COVID-19

lundi 16 mars 2020 de 11 heures 30 à 13 heures
Conférence Téléphonique

Notes – A. de BLAUWE

PRESENTS POUR L'URPS ML

- *Dr Jean-Daniel Gradeler*
- *Dr Xavier Grang*
- *Dr Guilaine Kieffer-Desgrippes*
- *Dr Bernard Llagonne*
- *Dr Pascal Meyvaert*
- *Dr Marcel Ruetsch*
- *Mme Anne de Blauwe*

Réunion Bihebdomadaire sous la direction de M. Lannelongue.

Sont présents les représentants de l'ARS, des URPS, des SAMU, des Etablissements de Santé et des fédérations, des EMS, des EHPAD...

PREAMBULE

Dans l'objectif de préparer au mieux les réunions régionales, un groupe de travail se réunit régulièrement depuis le 11/03/2020 afin de faire le point sur les départements (*composition : fin de compte rendu*). Lors de chaque CT, les points suivants sont systématiquement abordés :

- Un état des lieux de la situation de chacun des 10 départements du Grand-Est
- La position et les messages de l'URPS ML GE
- Les éléments de la communication à partager avec les médecins libéraux

A la demande des élus, le groupe s'est réuni en urgence dimanche 15 mars à 18 heures. (Cf CR)

Après avoir remonté les infos issues des départements, les membres ont décidé de communiquer auprès des patients par voie de presse, mail, site internet.

Le principal de la communication a concerné l'organisation des cabinets de ville.

Ci-après les éléments arrêtés par les membres :

Les médecins de 1^{er} recours s'organisent.

Les médecins organisent la prise en charge de leurs patients sur rendez-vous uniquement. Il n'y a plus de consultation libre.

Le patient appelle son médecin traitant

- En cas de symptômes : rhume, toux ou fièvre, le patient appelle son médecin traitant et reste confiné chez lui dans une pièce aérée. Il respecte les consignes : lavage de mains très régulièrement, distance maintenue avec les proches, désinfection des zones contacts.

- sauf s'il le patient suit un traitement anti-inflammatoire pour sa pathologie, les médecins rappellent de ne pas avoir recours aux anti-inflammatoires, particulièrement ibuprofène (Advil, Antarène, Bugen) infos à valider par les médecins (en cours)

- Le médecin organise les rendez-vous sur une plage horaire définie.

- Le patient se rend seul au rendez-vous donné en respectant strictement les horaires. S'il doit impérativement être accompagné, un seul accompagnant sera admis au cabinet.

- Le patient est accueilli au cabinet à l'heure dite, on lui remet un masque et il se désinfecte les mains.

- **en cas de difficulté respiratoire, le patient appelle le 15**

Dans le cas de visite à domicile :

- Le médecin et le patient portent un masque

- Ils se désinfectent les mains avec une solution hydro alcoolique

- Le médecin s'assure que la pharmacie puisse renouveler le traitement habituel sans ordonnance

- l'usage du saturomètre permet de dépister des situations à risque: patient peu symptomatiques avec saturation très limite

- Le recours à la télémédecine est préconisé

NOTES – CONFERENCE TELEPHONIQUE COMITE REGIONAL COVID 19

1. Point sur les REANIMATIONS Grand Est

- Taux d'occupation : 165, dont 109 dépistés. Sur les testés suspects, 95 % sont intubés.

Soutien national du service de Santé des armées pour remise de respirateurs pour les hôpitaux de : Strasbourg, Reims, Nancy, Metz et Mulhouse.

- Solidarité entre les établissements publics et privés. Toutes les cliniques sont mobilisées.

- La capacité actuelle pour l'ensemble du Grand Est de 495 lits. 300 lits supplémentaires seront nécessaires.

- La priorité absolue reste les villes de Mulhouse et Strasbourg. Viennent ensuite Metz et Nancy.

- Il y a de plus en plus de patients lourds et jeunes.

- Dr Bernard LLAGONNE : Il est impératif de pouvoir mobiliser en urgence les personnels des cliniques (*anesthésistes et infirmiers anesthésistes*) avant qu'ils ne quittent la région pour absence d'activités programmées.

- Mis en place d'un accès à la visibilité de la disponibilité des lits sur la région. L'ARS prépare une note. Les PS auront accès à l'ensemble des disponibilités (quand ?)

- **nécessité de transmettre le message à TOUS les médecins libéraux.** Monsieur Christophe LANNELONGUE s'engage à appuyer notre demande d'annuaire auprès de la Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCDGR). Il en va de même pour les IDE qui demandent également de disposer des mails de l'ensemble des infirmiers.

2. Point sur les EQUIPEMENTS :

- IL EST RAPPELE L'EXTREME URGENCE DANS LAQUELLE SE TROUVENT LES PROFESSIONNELS / MASQUES, SHA
- La livraison de masques chirurgicaux se fera dans la journée (ou mardi) en urgence pour l'Alsace. Sous 48 heures pour Reims.
- La priorité est donnée aux départements 67, 68, 88, 54 et 57.
- A partir de vendredi, les livraisons devraient être plus fluides dans le département du Grand Est.
- Estimation de l'URPS ML Grand Est :
 - o 100 masques par médecin par semaine ;
 - o 20 FFP2 par médecin par semaine ;
 - o Et 1 litre de SHA par médecin par semaine.
- Chaque profession de santé (IDE, pharmacien...) est invitée à calculer ses besoins. Même demande pour les gants et tenues, etc.
- Mêmes demandes également pour les EHPAD, les PTA, le EMS, les Résidences Senior.
- Nécessité d'évaluer les besoins en saturomètre et thermomètre pour les IDE (soins à domicile des patients atteints du COVID).

Le circuit de distribution doit être pensé, organisé, contrôlé et transparent (traçabilité).

Sont organisées des réunions départementales par chaque DT de l'ARS pour faire remonter les difficultés.

3. DEPISTAGE :

- **La doctrine évolue selon la situation dans les départements 67,68, 54, 57 et 88.**
 - o Dépistage des cas graves hospitalisés.
 - o Dépistage des Professionnels de santé symptomatiques.
 - o Dans les EHPAS, on dépiste les deux premiers cas. S'il y a davantage de cas, on arrête les dépistages et tout patient ayant des symptômes est considéré comme porteur du virus.

Les laboratoires de ville devraient être opérationnels cette semaine. Le pilotage des tests reste de la responsabilité du Centre 15.

4. CONFINEMENT

- La doctrine reste celle des 14 jours de confinement pour le grand public ainsi que pour les professionnels de santé dépistés.
- Le Docteur Pascal MEYVAERT pose à l'ARS Grand Est la question de la non-hospitalisation des GIR 1 et 2. Le Docteur Arielle BRUNNER (*Conseillère Médicale*) lui répond que le comité d'éthique en a été saisi.

5. FIN DE VIE :

- Fin de vie : Un projet de texte est à l'étude. M. Lannelongue envisage la possibilité de lever l'interdiction des visites, pour les autoriser à la famille (*en collaboration avec la Direction de l'Autonomie*).
- Décès en EHPAD : Les consignes sont demandées à l'ARS Grand Est qui reviendra vers nous pour nous en informer.

6. GARDE DES ENFANTS DES PROFESSIONNELS DE SANTE:

- Prise en charge des enfants des secrétaires des cabinets libéraux. A ce jour, les secrétaires ne sont pas incluses dans le dispositif. La CNAM semble réticente. Le Directeur Général de l'ARS s'en saisit. Les CPAM sont chargées d'effectuer un recensement auprès des cabinets afin d'évaluer les besoins.

7. COMMUNICATION

- **L'URPS ML** propose d'avoir recours à une communication grand public pour informer les patients de l'organisation des cabinets de ville préconisée par la cellule de crise de l'URPS ML. Texte validé par l'URPS ML dimanche soir (cf. préambule). Cette communication passera par les TV, radio régionaux Envisageable bien entendu à compter du moment où nous sommes sûrs de disposer des équipements de protection.
- L'ARS envisage une communication grand public. Elle mobilisera la cellule COVID-19 pour la diffusion de messages pertinents.
- Proposition d'un médecin libéral : recruter des spécialistes et des internes pour effectuer des consultations dans un lieu dédié.
- **Télé médecine** : Arielle Brunner informe que Pulsy est en ordre de marche.
- Des **ressources** peuvent être mobilisées : infirmières mobilisées sur les soins, internes en capacité d'autonomie. Des échanges ont lieu avec les doyens de facultés.

Dorénavant, le comité de suivi régional se tiendra **3 fois par semaine**.

Réunion vidéo : Strasbourg le 17 mars à 20 heures

Prochaine réunion – mercredi 18 mars 2020 à 12 h 30.

Composition du groupe COVID 19 de l'URPS ML

Dr Philippe Barthe (51)
Dr Mélanie Gerbaux (08)
Dr Claude Bronner(67)
Dr Sylvie Dupond-Barbara(51)
Dr Jean-Daniel Gradeler(57)
Dr Xavier Grang (54)
Dr Guilaine Kieffer-Desgrippes(67)
Dr Bernard Llagonne(51)
Dr Pascal Meyvaert (67)
Dr José Nunes-Dias(54)
Dr Rousselot-Marche (08)
Dr Marcel Ruetsch(68)
Dr Hervé Ruinart (51)
Dr Eric Thomas (52)
Dr Frédéric Trynieszewski (68)

Dr Philippe Wagner (88)
Dr Jean-Marc Winger (52)
Mme Anne de Blauwe